



AVIS D'INFRUCTUOSITE DU MARCHÉ

Publication

Avis de publicité paru dans le France Antilles du 14 novembre 2025

Publication sur le site www.marches-securises.fr à compter du 12 novembre 2025

Identification du pouvoir adjudicateur

Ville du SAINT-ESPRIT

Rue Schœlcher- 97270 SAINT-ESPRIT

Tél. : 05.96.56.61.02 Fax : 05.96.56.53.83

Objet de la consultation

Reconstruction du local associatif du stade André KABILE et création d'un local de stockage pour les terrains annexes

Lot n° 1 : Démolition / Gros-œuvre

Lot n° 2 : Fourniture et pose de modulaires

Procédure de passation

Marché n°25-14/MPA-LOCAL/T

Marché public à procédure adaptée conformément aux dispositions des articles 27 et 34 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics.

Critères d'attribution

Le classement des offres et le choix de l'attributaire sont fondés sur l'offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères d'attribution pondérés suivants :

1- Prix des prestations (50%) 2- Valeur technique (35%) 3- Délai d'exécution (15%)

Les offres des deux lots sont jugées inacceptables dans la mesure où les prix proposés sont excessifs et excèdent les crédits budgétaires alloués au marché (article L.2152-3 du Code de la Commande Publique) de ce fait cette procédure est déclarée infructueuse.

Instance chargée des procédures de recours

Tribunal administratif de la Martinique

12 rue du Citronnier - Plateau Fofu - CS 17103 97271 Schœlcher Cedex

Téléphone : 0596.71.66.67 Télécopie : 0596.63.10.08

Introduction des recours

En cas de contestation, recours gracieux adressé à la ville ou recours prévus par le code de justice administrative auprès du tribunal administratif de Martinique dans un délai de 2 mois à compter de la publication du présent avis d'attribution annonçant la conclusion du marché.

Date d'envoi de l'avis à la publication

12/03/2026

Le Maire,

Fred-Michel TIRAULT